

Le coût réel des investissements publics.

En préambule, un petit conte et une explication concernant la création monétaire:

Nous sommes à Condé-sur-Gartempe. Un vendredi après-midi débarque une jeune femme à l'Hôtel de la Gare. Elle réserve une chambre à un grand lit pour la nuit et, comme elle n'a pas de bagage, elle laisse en acompte un billet de 500 F, tout neuf. Puis, elle s'en va visiter la vieille ville.

Le pâtissier qui a vu la scène dit au patron: "Ça fait 6 semaines que vous me devez 500 F pour la pièce montée que j'ai livrée à l'occasion de la communion de votre fille". Le patron lui donne le billet de bonne grâce.

Comme cette scène a été vue par d'autres, elle se reproduisit 5 nouvelles fois car le pâtissier devait aussi 500 F au minotier,..., qui en devait autant au garagiste,... lui-même débiteur de cette somme au boucher,... qui avait à régler 500 F au représentant de la maison Elida,... lequel devait à son tour acquitter sa chambre à l'hôtel de la Gare pour 500 F

Il redonne donc le billet au patron de l'hôtel. Notre dame revient de promenade. Elle annonce qu'elle annule sa réservation. Ce qui arrangeait bien l'hôtelier qui, entre temps, avait eu une demande d'un de ses vieux clients. L'hôtelier lui rend donc son billet qu'elle brûle aussitôt. "Il était faux", dit-elle en souriant..

→ **Vrai ou faux, ce billet a permis d'annuler 3.000 F de dettes. S'il y avait eu 20 échanges de ce type, au lieu des 6, c'est 10000 f de dettes qui auraient été effacées. Dans cet exemple, la vitesse de circulation de cet argent, faux au demeurant, a été de 6 dans la journée (il est de 4,2 par an, dans la réalité actuelle), et aurait permis de produire un PIB de 10000 F**

Moralité de cette histoire:

- *Pourquoi un faux billet a-t-il été capable de catalyser autant d'échanges?*

Parce qu'un billet est de la monnaie fiduciaire (du latin fiducia: confiance). C'est exclusivement une "valeur de confiance" entre les membres d'une communauté. Dans un autre pays il n'aurait pas été accepté. Un billet faux perd "sa valeur" seulement au moment il se révèle faux et n'est plus accepté par celui qui le reçoit. C'est celui qui le détient en dernier qui en assume la perte. Dans cette histoire, il n'y a pas eu de perte sauf pour la Dame de Condé qui savait de toute façon qu'il était faux.

- *Serait-ce qu'il y a carence de pouvoir d'achat dans notre société?*

En effet la Dame de Condé, en réservant sa chambre, a accru de 500 francs la masse monétaire du village, ce qui a permis à six personnes d'éteindre réciproquement leurs dettes. La nature de la monnaie utilisée, bonne ou mauvaise, est indifférente.

Où trouve t'on la monnaie, comment est-elle fabriquée ?

(indications très simplifiées d'un système complexe)

Pour l'argent public :

1- Utiliser les recettes de l'état (impôts et taxes diverses).

2 - Mais l'Etat peut aussi emprunter au privé, aux acheteurs de « bons du Trésor » ou à des banques étrangères... mais il va devoir payer des intérêts. C'est également une dette qui forme « la dette publique ». Si à d'autres époques la Banque Centrale (Banque de France) a créé de la monnaie en échanges de titres du Trésor Public, ce n'est plus le cas de nos jours. L'Etat se finance maintenant directement sur les marchés financiers, et ne fait plus intervenir directement la création monétaire de la Banque Centrale pour ses financements. L'article 104 du Traité de Maastricht le lui interdit d'ailleurs totalement. L'émission monétaire est réservée à la Banque Centrale Européenne.

Pour l'argent privé :

Les banques privées créent une monnaie temporaire (ou « scripturale ») sous forme de crédits (les prêts - « l'argent dette »), laquelle gonfle la masse monétaire en circulation, mais disparaît lorsque ce crédit est remboursé. C'est le cycle permanent de création et de remboursement qui fait que cette masse monétaire reste sensiblement constante. Elle était, en 1995, de 1566 milliards de francs et elle est constituée par les « Dépôts à Vue ».

La somme de ces deux termes (pièces et billets + Dépôts à vues) représente ce que l'on nomme l'agrégat monétaire M1, représentant la masse de la monnaie dans le pays (1822 milliards de francs en 1995). Les billets ne représentent que 14% de la masse monétaire.

Les banques privées sont principalement chargées de collecter les dépôts et de prêter les sommes ainsi collectées. Elles prêtent beaucoup plus qu'on ne leur confie : elles jouent un rôle de multiplicateur de crédit. Si une banque a 10 000F en dépôt elle doit garder 10% (taux de couverture variable mais actuel) de celui ci en réserve, elle peut prêter 9 000F. Les 10 000F existant toujours sur le compte de dépôts, les 9 000F prêtés existent maintenant deux fois, il y a bien eu création monétaire par l'intermédiaire du crédit, et cette monnaie ne disparaîtra que quand le crédit arrivera à son terme. En attendant, ces nouveaux 9 000F, une fois dépensés, aboutiront sur un autre compte de dépôt et la banque réceptrice pourra à son tour accorder un autre prêt de 8 100F. Ces 8 100 F aboutiront à leur tour sur un compte de dépôt et permettront à leur tour un nouveau prêt, etc.... ce système aboutissant en fin de compte à la possibilité de multiplier par 6 ou 7 les 10000 F initiaux. Mais elle n'ont pour ceci aucune nécessité de détenir les moindres « billets de banque ». 86% de l'argent en circulation est de l'argent virtuel

Qui plus est, les banques disposent de ce droit inouï de créer de l'argent, à partir de leurs dettes!
Je m'explique. Si vous déposez votre salaire ou votre retraite dans une banque, il s'agit bien d'une dette de la banque envers vous. Donc : au plus les banques, dans leur ensemble, doivent de l'argent, au plus elles ont le droit d'en créer et d'obtenir des intérêts!

Mais la circulation monétaire étant un flux sans fin, c'est comme le sang dans le corps humain. Il n'y a pas d'anémie tant qu'il n'y a pas de blessure, et s'il en manque, il suffit d'en transfuser pour que l'ensemble des organes fonctionne mieux. Mais il ne faut pas non plus qu'il y en ait trop.

Le coût réel d'un investissement public

Quel est le coût réel d'un investissement public ? Commandé par l'Etat mais fabriqué par des entreprises privées, il ne s'agit pas d'une quelconque production d'un système collectiviste... Il a fallu néanmoins prendre un certain nombre d'hypothèses simplificatrices pour que la démonstration reste simple et facile à comprendre.

Les hypothèses

1 - Une seule entreprise fabrique tout, depuis l'extraction des matières premières (lesquelles sont gratuites, la nature ne se faisant pas payer), jusqu'au produit fini.. Il s'agit bien évidemment d'une simplification, mais elle n'est pas abusive puisque le résultat est le même avec un calcul sur une "chaîne" d'entreprises dont chacune achèterait un pourcentage de sa production à un fournisseur, pour transformer et ajouter de la valeur à cet achat.

Lorsque la fabrication est en cours de réalisation, elle donne lieu à des salaires lesquels vont être dépensés dans une chaîne de commerce (les salariés des commerces dépensent eux même leur argent), et les charges et les impôts personnels seront redistribués, soit sous forme d'allocations (RMI, chômage, etc) à différents bénéficiaires, soit sous forme de salaires aux fonctionnaires, lesquels à leur tour seront dépensés dans la chaîne commerciale, etc.

2 - L'entreprise et les commerces ne prennent pas de marges bénéficiaires (tout est distribué en salaires), **et les salariés n'épargnent pas ou "n'exportent" pas leurs salaires** (exportations de devises).

3 - En comptabilité les "charges" d'une entreprise représentent:

3.1 - les achats de fourniture: il s'agit bien d'une production en amont, à un autre fournisseur qui lui-même se fournira en amont, etc. . Dans cet exemple, toute la production étant réalisée localement, il n'y a pas d'achats, puisque le "matières premières" sont fournies gratuitement par la nature..

3.2 - les transports : L'entreprise se charge de la fabrication des moyens de transport, ainsi que de leur utilisation

3.3 - Tout ce que l'on peut considérer être des salaires :

3.3.1 - les frais généraux: On peut, par simplification, les considérer comme intégrés aux salaires qui seront dépensés dans la chaîne du commerce (repas, hôtels, fournitures, téléphone, déplacements, etc.)

3.3.2 - les amortissements: Il s'agit d'un achat futur étalé sur le temps. Mais comme l'entreprise, dans cette démonstration, fabrique la totalité de ses besoins, elle ne paye que de la main-d'œuvre pour renouveler les biens et les matériels usagés

3.3.3 - les royalties... On peut les considérer comme des salaires.

3.3.4 - les dividendes aux actionnaires... considérés comme salaires.

3.3.5 - les différents honoraires de professions libérales... considérés comme salaires.

3.3.6 - la publicité : elle n'est pas nécessaire..

3.4 - Les charges sociales.

4 - L'État disposant, s'il le désire, du droit régalien de créer l'argent dont il a besoin (par un simple jeu d'écriture à la Banque Centrale : la monnaie centrale), ne paye aucun intérêt bancaire. **De plus**, nous partons de 'hypothèse que le donneur d'ordre (l'Etat) paye au fur et à mesure de l'avancée de la "fabrication" de la commande. L'entreprise n' a donc pas de besoin de trésorerie, créatrice d'agios.

5 - Aucune importation: ni d'énergie, ni de matière première, ni de produits finis. Mais le résultat serait identique pour le bilan global de la Nation tant que la balance importation/ exportation est équilibrée.

DONC, la production ne coûte que des salaires, de la TVA et des charges patronales

DONC les salaires bruts = Chiffre d'Affaires TTC (vente) - TVA , - charges patronales

[il va de soi que, dans la réalité quotidienne, chaque employeur paie toutes sortes d'autres choses que des salaires, même lorsqu'on exclut les intérêts des prêts: par exemple, il paie des fournitures, des impôts, etc... Mais remarquons que ces débours ne sont que des salaires et des marges emboîtées les uns dans les autres comme les poupées russes.]

Production = travail + marges imbriquées

Se souvenir : la matière première est gratuite, la nature ne se fait pas payer.

Toute production de matière première peut se résumer à "du travail" (pour extraire, transporter, transformer), ou des marges (royalties au propriétaire du terrain, etc)

Lors de l'émission de « Argent Public – Argent Privé », le lundi 6 novembre 2000 sur Antenne 2, il a été annoncé un **coût d'investissement du ferroutage Nord – Sud estimé à 100 Milliards de francs (travaux et matériel roulant)**. L'importance de ce coût a été présenté comme un frein à l'extension de ce moyen de transport de marchandise, alors qu'il permettrait d'éviter de nombreux morts sur les routes et autoroutes et de diminuer (au moins localement) la pollution qui est en train d'envahir notre planète

Nous allons donc tenter de voir quelle est la « réalité » de ce coût annoncé. **Ce calcul avec 100 MdF « tombe » bien car « 100 » représente également un pourcentage.**

Données de calculs – (Les lignes de calcul - de la 6^e fois à la 23^{ème} fois - ont été supprimées dans cette présentation)

- **Les charges sociales, salariales et patronales**, reviennent dans le "pouvoir d'achat" de la population sous forme d'allocations ou de retraites,
- **Idem** pour les salaires nets, aussi bien des salariés de l'entreprise que des différentes entreprises du commerce.
- **TVA**: arrondie à 20% du HT
- **Salaires bruts**: calculé suivant: salaires bruts = Vente TTC – TVA – charges patronales de 43% sur salaires bruts). Ils représentent donc 58,27 du CA TTC.
- **Les charges payées par les salariés** sont de 21% du salaire brut

	Ventes TTC	TVA (20%)	HT	Salaires bruts 58,27 du TTC	Impôts Directs. (IRPP + CSG = 12% du SB) (Moyenne France)(a)	Charges Patronales 43% du SB	Charges Salariés 21% du SB	Total des Charges 25,06 + 12,24 Elles vont être redistribuées (b)	Salaires nets 58,27- (6,99- 12,24) Ils vont être dépensés (c)
ENTREPRISES	100	16,67	83,33	58,27	6,99	25,06	12,24	37,29	39,04
	(d)								
COMMERCES	76,33								
1 ère fois	76,33	12,72	63,61	44,48	5,34	19,13	9,34	28,47	29,80
2 ème fois	58,27	9,71	48,56	33,95	4,07	14,60	7,13	21,73	22,75
3 ème fois	44,48	7,41	37,07	25,92	3,11	11,14	5,44	16,59	17,36
4 ème fois	33,95	5,66	28,29	19,78	2,37	8,51	4,15	12,66	13,26
5 ème fois	25,92	4,32	21,60	15,10	1,81	6,49	3,17	9,67	10,12
SUITE (total 20 cycles)	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE
Total COMMERCE	322	53,69	268,46	187,73	22,53	80,72	39,42	120,14	125,78

RETOUR à L'ETAT – les charges ne reviennent pas à l'état, étant redistribuées.

ÉTAT Entreprises (TVA 16,67+ Impôts directs 6,99)	23,66
ÉTAT Commerce (TVA 53,69 + Impôts directs 22,53)	76,22
TOTAL DU RETOUR A ETAT (somme des deux lignes supérieures)	99,88

Activité totale générée (arrondis) . Il s'agit des totaux entreprise + commerces

422	70	352	246	29	106	52	157	165
------------	-----------	------------	------------	-----------	------------	-----------	------------	------------

(a) **Impôts directs** = 12% (IRPP + CSG) du salaire Brut

(b) **Total des charges** = Charges salariales: 21% du Salaire Brut + Charges patronales = 43% du salaire Brut

(c) **Salaires nets** = Salaire brut 58,27 - Impôt 6,99 – Charges salariés 12,24

(d) **Vente TTC de chaque "fois" de la chaîne des commerces** : représente les salaires nets de la ligne précédente, de l'entreprise (39,04) + le total des charges de la ligne précédente (37,29), de l'entreprise. - La 2^e fois (58,27) représente les salaires nets (29,8) issu de la "première fois du commerce" plus les charges (28,47) issues de cette même "première fois", etc....

Ce que l'on peut voir dans ce calcul, et sous certaines conditions, c'est :

- Que l'argent injecté par l'état revient intégralement à l'état
- Que l'activité totale générée est multipliée par 4,22, car les activités secondaires générées ont un effet multiplicateur.
- Que les salaires bruts distribués le sont pour un total de 246, et donc que le coefficient multiplicateur des salaires est de 2,46
- Que 246 MdF, pour une moyenne de salaire brut de 150 000 annuel, représentent ceux de 1 640 000 emplois, qui deviennent pérenne s'il y a injection de 100 MdF de commandes publiques annuelles . Ces emplois supplémentaires permettent soit de diminuer les prestations d'Assedic (donc les charges salariales et patronales), soit d'augmenter les prestations compensatoires envers les laissés pour compte de la société.
- Que les charges sociales redistribuables représentent 157 MdF

Conclusions:

Les grands et petits travaux, biens collectifs d'utilité publique, présentent des avantages certains:

- ils procurent les biens d'équipement collectifs, vitaux pour le pays
- ils procurent du travail à ceux qui n'en ont pas. Toute création d'activités collectives engendre la création d'activités individuelles secondaires.
- ils permettent, en injectant environ moins de 200 MF, de résorber totalement le chômage et l'exclusion, sous réserve que la main d'œuvre qualifiée soit disponible.

Il y a néanmoins plusieurs limites. D'une part une limite écologique (« toujours plus »), d'autre part, et c'est la principale, une limite « main d'œuvre disponible ».

Cette étude invite aussi à se poser quelques questions fondamentales sur le déficit des Etats et sur son financement par l'emprunt, avec paiement d'intérêts:

- Pourquoi l'Etat couvre-t-il ses déficits en empruntant sur le marché financier?
- Pourquoi l'Etat, quand il a besoin d'argent, commence-t-il toujours par augmenter d'abord les impôts?
- Pourquoi l'Etat ne crée-t-il pas d'abord l'argent dont il a besoin?

En résumé, c'est bien notre vision actuelle de l'économie qui empêche d'entreprendre de tels travaux. L'État dit "je n'ai pas d'argent pour créer de l'emploi", alors que l'emploi n'en consomme pas.

En définitive, si ce point de vue était admis, expliqué et rappelé de temps à autre, la grogne critique couramment formulée par les Français sur les dépenses de l'État (payés par nos impôts !) laisserait peut-être place à une autre expression, plus positive: "*Les impôts servent à répartir les richesses de ceux qui ont, vers ceux qui ont besoin, et à payer la fonction publique, mais en aucun cas à couvrir les coûts de production de biens et services publics utiles à tous les citoyens, lesquels ne "coûtent" rien en définitive à la collectivité et créent de l'emploi*". .. sauf, bien sûr, si les impôts continuent à servir au remboursement de la charge (intérêts) de la dette (75% de l'IRPP en 1999)

Ces démonstrations restent valables quel que soit le bien ou service d'intérêt général. Même s'il s'agit d'une bibliothèque municipale, sous réserve que ce soit l'Etat qui finance (ou rembourse la Commune de son "avance de trésorerie", ce qui revient au même)

***... "Coûter cher" signifie simplement "coûter beaucoup de travail ..."
C'est justement l'objectif recherché, pour résorber le chômage.***

L'objection immédiate qui peut venir à l'esprit est la suivante; "*Il faut bien que l'Etat, dans le système actuel, emprunte aux banques ou au marché financier ces 100 MdF et il devra donc payer d'énormes intérêts qui augmenteront la dette, ou bien qu'il les transfère d'un autre budget* "

La réponse est la suivante. Compte tenu de la vitesse de rotation de la monnaie (4,2 par an, fait constaté dans notre économie), et s'agissant d'un flux, c'est donc 100 / 4,2 soit environ 23,8 MF qui doivent être immédiatement débloqués pour amorcer la mise en œuvre. Admettons donc que l'État soit tenu d'emprunter auprès du marché monétaire à 5%, ceci représentera un coût en intérêt de 1,2 milliard de francs, un peu plus d'un pourcent du montant des travaux.

Une seconde objection concerne l'inflation suite à l'injection monétaire. ***La réponse*** est qu'il n'y a pas d'effet inflationniste tant que les entreprises ne sont pas en limite de capacité productive par manque de main d'œuvre ou d'équipements. On peut démontrer que pour éviter les effets inflationnistes, la monnaie en circulation multiplié par la vitesse de rotation ne doit pas dépasser le PIB possible avec un chômage minimum (2 à 3%). La limite de l'injection monétaire est fournie par la capacité productrice et les délais qu'elle induit.

Le supplément de démonstration suivant démontre les conséquences néfastes d'une très faible "rétention monétaire"

Nous prendrons par exemple: 5% du Chiffre d'Affaires TTC en bénéfices non distribué par les entreprises (par exemple, en "fonds de pension" dont l'argent serait bloqué) et 5% des salaires bruts déposés en épargne pour les salariés.

Il s'agit donc d'argent qui n'est pas remis immédiatement "dans le commerce". Il y reviendra probablement de façon différée par une consommation ultérieure ou par une création monétaire bancaire.

Dans l'immédiat, le flux diminue, l'activité également, il y a moins de "retour" à l'Etat et les emplois créés sont moins nombreux. D'où l'importance de diminuer le montant de l'épargne en versant de faibles taux d'intérêts..

Cet effet immédiat est le suivant:

SIMULATION AVEC RETENTION (BENEFICES: 5% sur CA TTC et EPARGNE: 5% sur Salaires bruts)											
	Vente TTC	TVA	HT	Bénéfices 5%	Salaires bruts	EPARGNE des salariés 5%	Impôts Directs	Charges Patronales 43%	Charges Salariés 21%	Total Charges	Sal. nets
ENTREPRISES	100,00	16,67	83,33	5,00	53,27	2,66	7,89	22,91	11,19	34,09	34,19
COMMERCES	68,28										
1ère fois	68,3	11,4	56,9	3,4	30,5	1,5	4,7	13,1	6,4	19,5	19,4
2ème fois	38,9	6,5	32,4	1,9	17,4	0,9	2,1	7,5	3,6	11,1	11,6
3ème fois	22,8	3,8	19,0	1,1	10,2	0,5	1,2	4,4	2,1	6,5	6,8
4ème fois	13,3	2,2	11,1	0,7	5,9	0,3	0,7	2,6	1,2	3,8	4,0
5ème fois	7,8	1,3	6,5	0,4	3,5	0,2	0,4	1,5	0,7	2,2	2,3
SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE	SUITE
Total commerce	162,0	27,0	135,0	8,1	72,3	3,6	9,7	31,1	15,2	46,3	47,4
RETOUR à L'ETAT											
ETAT: Initial travaux (TVA 16,67+ Impôts directs 6,99)										24,6	
ETAT: Commerce (TVA 27 + Impôts directs 9,7)										36,7	
RETOUR TOTAL ETAT (somme des deux lignes supérieures)										61,3	
Activité totale générée											
Activité totale générée	262,0	43,7	218,4		125,6		17,6	54,0	26,4	80,4	81,6

- La réserve de pouvoir d'achat s'est accrue de 24
- L'État ne récupère plus que 61,3 à court terme
- Le coefficient multiplicateur des salaires bruts qui était de 2,5 n'est plus que de 1,26
- les emplois créés ne sont plus que 125,6 / 150 000 = 848 000 (au lieu de 1 640 000)
- Les Assedic ne redistribuent plus que 80 au lieu de 157

A petites causes, grands effets !

A-J Holbecq, économiste.

Auteur de "Un regard citoyen sur l'économie" (ISBN :2 913492 11 8), éditions Yves Michel
(<http://tiki.societal.org>)

ATTAC Aix - CAC du 10 Avril 2001 -

Ce document ne représente pas nécessairement les idées de tous les économistes du Conseil Scientifique d'ATTAC